



LA CONNAISSANCE OUVRE L'ESPRIT



BONJOUR, JULLAY,

En 2017, je suis partie faire un trek au Ladakh, et là j'ai découvert un pays magnifique, rude et sauvage dans lequel vivait un peuple gentil, accueillant et vrai. En repartant de ces 20 jours, j'étais marraine de la petite-fille d'un AMCHI, ou médecin tibétain, qui nous avait ouvert sa maison durant 3 jours. Depuis cette date, je correspond avec Stanzin qui me montre son courage, sa volonté de réussite et sa joie de vivre.

Puis, en 2020 et 2021, restée en contact avec le guide de notre agence de voyages, j'appris qu'avec la fermeture des frontières et sans aide gouvernementale, beaucoup d'enfants eurent des difficultés à aller à l'école car les parents ne pouvaient pas régler les frais de scolarité, que cela soit des écoles privées ou publiques.

Très sensible à cette situation et très impactée par les conséquences d'une absence d'enseignement pour des enfants, j'ai informé mes différents réseaux de la nécessité de leur venir en aide. La première année, nous avons pu aider 3 enfants, puis 10 enfants en 2021.

Avec des amis et membres de ma famille, en 2022, nous avons créé une association : **JULLAY PARTAGE**. Grâce à vos dons et adhésions, cette structure aidera les enfants de tout pays à couvrir les frais de scolarité, de l'école jusqu'au collège et même après pour leurs études universitaires.

Nous commençons par le Ladakh, par facilité de contact mais cela pourrait être aussi bien des enfants ukrainiens, que maliens que vietnamiens... lorsque nous aurons le réseau adéquat.



Annick Galland-Malissard
PRÉSIDENTE

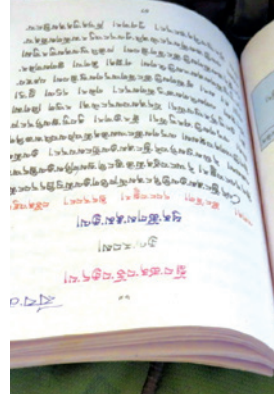


L'ASSOCIATION

Le mot **JULLAY** possède plusieurs significations : bonjour, merci, au-revoir, pardon... Il est une marque de considération pour son prochain.

L'association est dirigée par un bureau restreint et un conseil d'administration.

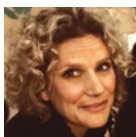
Son siège social se situe au 70 Chemin du Mortier, 07340 SAINT DÉSIAT.



LES MEMBRES DU BUREAU



Annick
Galland-Malissard
Présidente



Axelle
Rousseau
Trésorière



Benjamin
Mabire
Secrétaire

LES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF



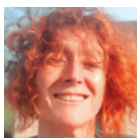
Martine
Morel



Catherine
Hostal



Anne
Gros



Estelle
Thareau



Laurie
Mabire



Pascal
Perrier-David



Vincent
Daliphard



L'ENSEIGNEMENT AU LADAKH

Il existe 2 types d'école : l'école privée, généralement implantée proche des grandes villes et l'école publique, principalement située dans les villages.

• L'école privée

Comme les parents migrent souvent vers des villes, ils emmènent leurs enfants et ceux-ci suivent l'enseignement des écoles privées. Les frais de scolarité dans celles-ci s'élèvent environ à 820 euros : enseignement, fournitures, uniforme, cantine, internat et frais de transport. L'internat complet revient à 400 euros. Ce qui signifie que nous aidons à 50% environ.

Nous trouvons important que les parents participent pour moitié aux frais de leurs enfants.

En raison de la qualité reconnue de l'enseignement dans les écoles privées, les parents n'hésitent pas à faire de grands sacrifices pour permettre à leurs enfants d'y suivre leur scolarité.

Mais, le Ladakh est un pays pauvre, et bon nombre d'enfants ont du mal à y aller. Quelle que soit l'école, la période scolaire se déroule de mars à juin, suivie de 2 semaines de vacances en été et reprend jusqu'à novembre.

• L'école publique

Jusqu'à ces dernières années elle n'offrait pas un enseignement de qualité en raison du manque de formation des professeurs et de contrôle des programmes. De plus, il n'y a pas de cantine. Les enfants prennent une gamelle pour le déjeuner et rejoignent l'école à pied. Il reste à financer les uniformes et les fournitures scolaires.



VOUS VOUS POSEZ PEUT-ÊTRE LES QUESTIONS SUIVANTES :



POURQUOI CHOISIR
JULLAY PARTAGE
PLUTÔT QU'UNE AUTRE
ASSOCIATION ?

Vous avez raison, il existe de nombreuses associations qui méritent votre attention et nous savons que vous êtes très sollicités.

Nous estimons, nous tous administrés de **JULLAY PARTAGE**, que l'enseignement est indispensable afin que tous les enfants du monde puissent construire leur futur, qu'ils puissent choisir leur voie et ne plus être tributaires de raisons économiques pour ne plus apprendre.

Par l'enseignement, l'enfant pourra mieux s'interroger, analyser les situations et éviter toute dérive sectaire. L'enfant pourra se sentir capable de vivre comme il le souhaite, d'aider sa famille par son métier futur, et les jeunes filles d'avoir les mêmes chances que les garçons d'accéder à un travail.



COMMENT SOMMES-NOUS
SÛRS QUE L'ARGENT
SERVIRA BIEN
AUX ENFANTS ?

D'abord, car nous sommes tous bénévoles : la comptabilité, la communication, et l'administratif sont des fonctions assumées à titre gratuit. Nous avons un correspondant, le responsable de l'agence de voyages par laquelle j'avais organisé mon trek : DORJEY, qui va personnellement dans les écoles remettre l'argent, qui nous envoie trace du règlement versé aux écoles, et une photo avec l'enfant entouré de sa famille.

Nous prévoyons dès que possible l'organisation d'un voyage annuel nous permettant de vivre ce lien entre nous et notre filleul(e).

Nous agissons ainsi pour tous les pays, avec un responsable local.



QUELS SONT LES ENFANTS QUE VOUS AIDEZ ?

Dorjey, par ses connaissances, nous indique quelle famille est dans l'incapacité de subvenir aux frais de scolarité de leur enfant. Et quelle que soit sa classe, son école, nous lui trouvons un parrain/marraine qui s'engage sur du moyen-long terme tout en créant de vraies relations humaines.



VOUS SOUHAITEZ AIDER UN ENFANT ?

- Réglez une cotisation de 20 euros pour être adhérent à l'Association,
- Parrainez un enfant pour 400 euros, en totalité ou partiellement en fonction de votre désir et situation ,
- Ou soyez bienfaiteur de l'association : la somme que vous souhaitez donner sera affectée à un ou plusieurs enfants en fonction du montant. Mais vous ne serez pas adhérent de l'association, si vous ne le désirez pas.

La démarche d'intérêt général de l'association est en cours. Ainsi, vos parrainages engendreront une réduction d'impôt.



QUEL EST LE COMPTE SUR LEQUEL NOUS DEVONS VERSER L'ARGENT ?

ASSOC. JULLAY PARTAGE
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST
DE ST MARTIN EN HAUT

IBAN :
FR 76 1780 6005 2304 1787 3557 313

BIC :
AGRIFRPP878

Merci beaucoup de bien vouloir effectuer 2 virements distincts (cotisation parrainage) avec vos nom et prénom ainsi que le nom de votre filleul/le, si vous le connaissez afin de simplifier le travail de la trésorière.

Vous pouvez aussi, bien sûr, régler par chèque à l'ordre de l'Association **JULLAY PARTAGE**.



UNE AIDE UNIVERSELLE

Les enfants Ladakhis profitent en premier de ce financement car nous sommes en relation avec une personne locale de toute confiance, mais bien sûr, **JULLAY PARTAGE** pourra subvenir aux besoins de tout enfant et de tout pays.

Il est important de comprendre que le parrainage d'un enfant est un engagement à moyen/long terme, car les enfants doivent pouvoir compter sur nous pour leur scolarité. Nous nous engageons à vous faire parvenir une Newsletter trimestrielle pour vous donner des nouvelles de vos filleul(e)s.





LA CONNAISSANCE OUVRE L'ESPRIT

DONNER DU SENS

En cette période si perturbée, continuons à donner un sens à nos actions, profitons de cette possibilité d'aider des personnes encore plus touchées que nous par la situation actuelle.

Cette période actuelle nous permet de réaliser que tout peut évoluer rapidement, que l'Humain reste fragile si l'entraide et la bienveillance s'éloignent. Grâce à notre ouverture mentale et humaine, la souffrance peut diminuer.

En parrainant un enfant, nous contribuons à la construction d'un monde où chacun, grâce à l'enseignement et l'éducation, peut réaliser ses rêves, bâtir son propre avenir au lieu de le subir... et faire des choix.

Telle est la cause défendue par **JULLAY PARTAGE**.

DU FOND DU CŒUR, UN GRAND **MERCI** POUR VOS DONS ET VOTRE ACTION À NOS CÔTÉS.

